

Compte-rendu de l'Atelier 7

Animatrice : Claire SABOURIN, Université du Québec à Montréal, Canada

REPENSER LES MODES DE CONSOMMATION POUR LE MIEUX-ETRE DES GENERATIONS FUTURES

Intervention de Madame Claire Sabourin :

Au cours de la décennie 90, trois espaces de pensée et d'action ont influencé les modes de consommation et communiqué au monde des messages paradoxaux :

- les agences des Nations Unies ont tenté d'impulser des changements dans les modes de consommation, ce qui aboutit à un constat d'échec .
- les interventions de la Banque mondiale et la création de l'Organisation mondiale de commerce ont largement contribué à perpétuer des modes de consommation non-durables ;
- dans la mouvance citoyenne, de nouveaux modes de consommation ont été développés aux marges du système mondial .

Nous sommes à un tournant où la nécessité de redéfinir de nouveaux modes de consommation devrait nous faire comprendre qu'un nouvel équilibre devrait être redéfini entre ces trois espaces.

Témoignage de Madame Laure Waridel : Le commerce équitable pour humaniser l'économie

Il a d'abord été question du contexte économique global dans lequel les échanges prennent place et de l'externalisation des coûts environnementaux et sociaux. L'histoire du commerce équitable et la certification sont ensuite présentés afin d'illustrer la dimension socio-politique de nos choix de consommation. Le cas de la coopérative Union de Comunidades Indigenas de la Region del Istmo (UCIRI) illustre les effets concrets du commerce équitable du café pour des autochtones du Mexique. Laure Waridel a présenté ensuite les développements du commerce équitable au Canada et le succès de campagnes de sensibilisation et d'action mise de l'avant au Québec par des groupes comme Equiterre et Oxfam-Québec.

Témoignage de Monsieur Mamadou Dianka : Usage efficace des énergies traditionnelles

En Afrique Sub-Saharienne et en particulier dans les pays du Sahel, se pose de façon cruciale le problème de la fourniture d'une énergie fiable pour les besoins de cuisson.

La biomasse, et plus particulièrement le bois, représente 60 à 80% de la couverture des besoins énergétiques : les populations prélèvent sur la forêt pour cuire leurs aliments, entraînant sa dégradation. Depuis 30 ans, avec l'appui des partenaires au développement, les pouvoirs publics ont engagé des programmes pour ralentir cette déforestation.

Les principales actions ont porté sur *l'offre* et la *demande* en énergies de cuisson.

La gestion de l'offre a obtenu peu de résultats avec des programmes de plantations d'essences rapides et d'agroforesterie.

En revanche, les programmes d'aménagement participatif, mettant à contribution les populations riveraines des massifs forestiers, donnent des résultats prometteurs.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

La gestion de la demande repose sur des programmes de remplacement de combustibles (butane, kérosène, produits à base d'éthanol ou charbon issu de la valorisation de résidus agricoles, comme la balle de riz ou les coques d'arachides).

Dans cette étude de cas, il a donc été montré que, compte tenu des enjeux de ce problème dans le cadre d'un développement durable (lutte contre la pauvreté et préservation de l'environnement), les modes de consommations doivent être repensés :

- en utilisant rationnellement le bois-énergie
- en diversifiant les sources de combustibles
- et en associant les populations concernées à la mise en œuvre de ces programmes.

La discussion qui a suivi ces présentations a été très riche et très pertinente. Je vais présenter ici les constats et les interrogations qui sont nés de cet échange, et Claire SABOURIN, animatrice de l'atelier, vous présentera les propositions qui en ont émergé.

Tout d'abord, **trois principes** ont été récurrents dans tous les échanges de cet atelier. Ils constituent des préalables essentiels aux préconisations qui suivront :

1 - LES MODES DE PRODUCTION

On ne peut pas parler des modes de consommation sans évoquer les modes de production. Et on ne peut pas vouloir faire évoluer les uns sans modifier aussi les autres. Il est clairement apparu que les pays du Sud pouvaient difficilement assurer la protection de l'environnement, avec des modes de production durables, alors qu'ils sont soumis à la pression économique très forte exercée sur le consommateur (publicité, télévision) et sur les acteurs économiques (compétitivité par rapport aux pays du Nord).

2 - LA DIVERSITE CULTURELLE

Il a été remarqué que la mondialisation économique était dommageable à la diversité culturelle. On a parlé d'un " *colonialisme mental* ", c'est-à-dire des effets négatifs d'un modèle culturel unique, essentiellement américain.

A cette occasion, il a été affirmé par les participants de l'atelier l'importance de la Francophonie : elle est le lieu de la diversité culturelle et donc elle doit être un lieu de la **défense** de la diversité culturelle.

Toujours dans ce cadre de la diversité culturelle, l'accent a été mis sur la recherche traditionnelle. On ne peut pas se développer sans puiser dans la tradition et les pays du Nord ont beaucoup à apprendre des sociétés traditionnelles, en particulier pour adapter localement les technologies transférées.

3 - LA CITOYENNETE

il faut redonner une valeur politique à la consommation, insister sur le rôle citoyen, social et culturel de l'acte de consommation.

C'étaient donc les trois idées qui ont constitué la toile de fond de nos débats. Nous avons classé en plusieurs thèmes les autres constats exprimés.

Ont été ainsi évoqués :

- les transferts de technologie
- l'information et l'éducation
- la démocratie.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

- Il semble que le transfert de technologies, inévitablement évoqué lors de la discussion sur les modes de production, ne participe pas suffisamment à la mise en œuvre de moyens de production " durables ".
- En plus, cette démarche a montré ses limites avec des projets de développement plaqués sur des régions, sans tenir compte des réalités locales et sans la participation des citoyens concernés.
- D'ailleurs, les technologies transférées sans un accompagnement humain, tel que par exemple, la formation de personnel, ont du mal à se pérenniser.

L'INFORMATION ET L'EDUCATION.

- Repenser les modes de consommation revient alors repenser les actions **d'éducation** : la politique doit encourager et déterminer des comportements qui s'inscrivent dans le développement durable, et pas uniquement auprès des enfants.
- Mais dans les pays du Sud, l'éducation n'apparaît pas encore comme une priorité, malgré toutes les déclarations d'intentions.
- De plus, il existe un grave problème de **disponibilité** de l'information dans les pays du Sud : les supports d'information manquent, ainsi que les outils pour sa diffusion. La crainte a été exprimée que l'Afrique reste au ban de la société de la communication et plus particulièrement des nouvelles technologies de la communication. L'Afrique, par exemple, est le continent où il se produit le moins de contenu sur Internet.

LA DEMOCRATIE

- Actuellement, les accords internationaux protégeant les droits sociaux et environnementaux n'ont pas la préséance sur les accords concernant le commerce et l'économie.
- La promotion, par de grandes firmes occidentales, d'un modèle de consommation planétaire et uniformisé provoque des changements culturels, non souhaités, qui sont des freins pour le développement durable.
- Il faut donc restaurer la **capacité de choix**, au niveau :
 - de l'état, en particulier dans sa fonction régulatrice
 - des collectivités locales
 - et des citoyens.
 - En d'autres termes, il faut redonner au niveau local la capacité d'intervention.

Pour conclure, et essayer de synthétiser encore nos échanges, on peut dire que :

- Le système économique mondial actuel impose un modèle commercial unique, qui induit un modèle culturel uniformisé. Or, une culture uniforme tend vers un mode de consommation unique et donc non durable.
- La diversité culturelle, elle, implique que les actions de développement soient diversifiées. Pour cela, il faut asseoir le rôle régulateur de l'état et renforcer le rôle de l'éducation, afin de défendre des valeurs différentes selon les régions.
- **Repenser les modes de consommation, c'est redonner la possibilité du choix.**

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

RECOMMANDATIONS

Les recommandations ont été regroupées en deux thèmes, chacun s'articulant sur quelques propositions plus concrètes. Ces propositions ont émergé des échanges portant sur les expériences des pays africains mais aussi de ceux des Premières Nations au Québec devant les défis qu'ils ont à relever. Toutefois, je me permettrai d'ajouter, ce qui n'a pas été discuté aussi, clairement dans l'atelier que moyennant quelques ajustements, ces propositions pourraient s'appliquer aussi à des populations appauvries vivant en milieu urbain, population ayant selon toute apparence perdu contact avec le territoire. Toutefois, il faut préciser que ces recommandations ne touchent qu'une partie des changements qu'il faudrait introduire pour modifier les modes de consommation au niveau mondial.

Le premier bloc, le plus important, regroupe les thèmes d'éducation, de formation et d'accès au savoir technologique

Les modes de consommation non durables et les modes de production qui leur correspondent ont été soutenu, en grande partie, par le type d'éducation qui a prévalu au cours des années passées. Dès lors, la nécessité actuelle de repenser l'un et l'autre exige que soit aussi repensé l'éducation et la formation qui y est associée. Non seulement s'agit-il d'élargir l'accès à l'éducation mais de revoir les contenus informatifs et conceptuels qui sont transmis.

Contrairement à ce qui est le plus souvent mentionné sur les besoins d'éducation des dits consommateurs, les personnes présentes dans l'atelier ont précisé que les besoins actuels d'éducation qui visent à modifier les modes de consommation et les modes de production qui y sont associés sont aussi requis chez la très grande majorité des acteurs économiques, des professionnels de l'information, des magistrats ainsi que des élus des différents niveaux de gouvernement.

Toutefois, les propositions plus concrètes développées dans l'atelier se sont concentrées sur les besoins d'éducation spécifiques aux communautés locales et traditionnelles, visant à renforcer les capacités productives de ces communautés ainsi que leurs habiletés décisionnelles.

Dans le cas de ces communautés, l'éducation requise est celle qui assure la sauvegarde et l'épanouissement voire la diffusion des valeurs, des connaissances et de l'expérience traditionnelles.

Les réservoirs de connaissances et d'expertise que sont les différentes communautés culturelles ont fait preuve dans le passé de leur capacité d'assurer, de façon durable, l'agencement des dimensions humaines, culturelles, techniques ainsi que gestionnaire en assurant la pérennité de leur milieu de vie. Il faut donc reconnaître aux collectivités locales qui en sont les dépositaires la capacité d'identifier leurs besoins et convenir des actions nécessaires pour les satisfaire. Cette capacité repose en grande partie sur les rapports que ces derniers entretiennent avec leur territoire, rapport qui structure mais aussi et surtout fonde leurs particularités culturelles et la diversité des sociétés traditionnelles. La socio-diversité exige donc de développer des mécanismes productifs et des technologies qui s'enracinent dans les particularités des communautés.

La sauvegarde de la langue, la cohésion sociale de leur communauté et le bien-être qui peut résulter de leurs activités productives dépendent de la qualité des rapports que ces communautés pourront continuer d'entretenir avec leur territoire et leur histoire.

On ignore trop souvent l'importance que représente pour ces communautés la capacité d'assumer tant la gestion que l'aménagement et la mise en valeur de leur territoire ainsi que de leurs ressources. La préservation de la diversité culturelle dépend directement des retombées économiques, sociales et culturelles que cet " empowerment " bien spécifique permet.

Conséquemment, l'efficacité avec laquelle ces collectivités pourront perpétuer leurs valeurs, maintenir leurs activités traditionnelles et assurer leur cohésion sociale constituera un indicateur puissant tant de bio-diversité que de socio-diversité. Cette voie est apparue comme une des plus prometteuses pour assurer le développement de nouveaux modes de consommation et de production durable.

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal

Toutefois, les communautés locales et, en particulier les communautés traditionnelles, devront aussi être soutenues dans ce développement par le recours et, dès lors, l'accès à des outils modernes. Dans ce contexte, de nouvelles capacités productives devront être développées et les capacités existantes améliorées en assurant le maintien de l'intégrité de ces mêmes communautés. L'évolution sera alors un processus internes à ces dernières qui maîtriseront ainsi leur ouverture vers l'extérieur. Pour ce faire :

- Il faut assurer l'accès aux savoirs scientifiques et technologiques en développant des véhicules d'information des savoirs nouveaux du Nord, mais aussi du Sud, afin qu'ils puissent être mis en valeur au niveau local en s'intégrant à la culture en place sans porter atteinte à leur intégrité.
- Il faut promouvoir la constitution d'un patrimoine informationnel dans l'espace public, patrimoine alimenté par l'ensemble des cultures.
- Il faut rendre accessible, en langue française, des savoirs techniques en même temps que les outils pédagogiques qui vont permettre une véritable appropriation par les communautés locales. Ce message s'adresse donc plus particulièrement aux organismes de la francophonie.
- Il faut assurer la valorisation et la diffusion des savoirs émergents des communautés des pays d'Afrique non seulement vers les pays du nord mais aussi au niveau des réseaux Sud-Sud.

C'est donc en bonne partie par l'imbrication des savoirs nouveaux et des savoirs traditionnels porteurs de la diversité culturelle que pourront se mettre en place de nouveaux modes de consommation durables, pour une part plus grande de la population mondiale. Cette orientation redonnera aux populations appauvries un niveau de vie dont ils sont dépourvus dans le cadre du développement économique et technologique actuel.

Financement et alternatives aux financements

Le deuxième groupe de propositions s'articule sur la question du financement ou plus précisément du manque de ressources financières donnant accès aux savoirs et aux technologies. Il faut dire que l'obligation face à laquelle sont plusieurs communautés de trouver des sources de financement, reflète les modes actuels de création et d'appropriation et de valorisation de ces savoirs qui en limitent l'accès.

Il a donc été proposé de mettre sur pied des mécanismes donnant accès aux savoirs en créant par exemple un fond mondial d'appui et de partage des techniques et des connaissances scientifiques, en partie dans le domaine public ou encore en développant des fonds d'appui aux innovations technologiques. A peine la réflexion à ce niveau a été amorcée mais elle laisse voir qu'il s'agit, non seulement de trouver des sources financières nouvelles, mais aussi de développer des structures différentes permettant un nouveau partage des savoirs. Ces derniers devraient être reconnus comme patrimoine commun de l'humanité.

(Compléments : <http://www.sommetjohannesburg.org/initiatives/frame-dak-recueil.html>)

Quels enjeux, quelles priorités pour l'horizon 2012 - Dakar – 11/13 mars 2002

AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE – INSTITUT DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique du Sénégal